



Symposium international « Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques »

Édition 2017-2018

Appel à contribution

L'ESSECT et le laboratoire LARIME – Université de Tunis

En collaboration avec l'Association ARDES – ESSECT

L'IHEC Carthage et le laboratoire ECSTRA – Université de Carthage

1^{er} et 2 mars 2018



Thème :

La gestion de la participation citoyenne à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions dans les administrations et les organisations de l'État

Conçu et déployé dans le but de stimuler les échanges entre chercheurs, praticiens et consultants des affaires publiques de pays d'expression française, le 9^e Symposium International « *Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques* » sera consacré à « **La gestion de la participation citoyenne à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions dans les administrations et les organisations de l'État** ».

A cette occasion, l'Atelier doctoral international de recherche en Management et Stratégie des organisations publiques (ADIMAP) sera aussi tenu afin d'encourager et d'orienter des approches innovantes en gestion des administrations publiques et organisations de l'État.

Ces deux évènements scientifiques auront lieu à **Tunis**, les **1^{er} et 2 mars 2018**.

Partenaires académiques du Symposium :



Cercle Gutenberg



Chaire 2009 à l'ENA
Strasbourg



Les textes issus des meilleures communications au Symposium et à l'ADIMAP 2018 seront proposés à des revues savantes d'expression française opérant à l'échelle internationale, pour une publication éventuelle dans des *Dossiers thématiques*.

THÈME ET AXES DE RÉFLEXION

Pour cette 9ème édition du Symposium, nous vous invitons à explorer la « Gestion de la participation citoyenne à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions dans les administrations et les organisations de l'État ».

La participation citoyenne à la gestion des affaires publiques est un vieil idéal auquel aspirent depuis toujours les démocraties du monde entier. Mais ce n'est qu'en 1969 qu'un cadre conceptuel a été tenté par Sherry Arnstein, représenté sous forme d'une échelle à huit barreaux, chacun des barreaux symbolisant un niveau de participation, ou de non-participation, des citoyens. Ces niveaux allant de la manipulation politique au contrôle citoyen. Les mouvements de revendication sociale dans les pays occidentaux, depuis la fin des années 1960, ont également favorisé l'expansion des expériences et des dispositifs en matière de participation citoyenne.

Depuis une vingtaine d'années, la participation citoyenne a ainsi fini par s'imposer aux organisations publiques comme un vecteur d'une démocratie participative (Rowe et Frewer, 2004 ; Schlossberg et Shuford, 2005 ; Donzelot et Epstein, 2006 ; Talpin, 2008 ; Blatrix, 2009 ; Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Bacqué et Sintomer, 2013) qui se place en complément des mécanismes de prise de décision plus traditionnels de la démocratie représentative (Patten, 2001 ; Laforest et Phillips, 2007). Dans ce cadre, la participation citoyenne permet de relever trois défis : associer les compétences et les connaissances des citoyens aux décisions, dispositifs et démarches publics afin de les moderniser et les rendre plus efficaces, renforcer les liens entre les citoyens en les amenant à participer à la construction de leur environnement proche et développer leur sens civique afin de légitimer les actions et les décisions publiques (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005).

La participation citoyenne s'insère, en conséquence, au cœur des processus de décision publique. Elle prend la forme de dispositifs participatifs très variés : jurys citoyens, sondages délibératifs, rencontres publiques, questionnaires en ligne, controverse, forum hybride, prospective stratégique... En fait, l'éventail des formes de participation s'est fortement élargi au cours des dernières années. Stewart (2007) a recensé pas moins de 26 formes distinctes possibles de participation citoyenne. A cette diversité, il faut également souligner l'arrivée du numérique qui n'est pas sans transformer les rapports entre pouvoirs publics et citoyens notamment en matière de transparence et d'éthique des affaires publiques, questionnant par là-même tant les valeurs qui caractérisent les organisations et l'action publique (Emery, Giauque, 2005) que les structures d'offres en services publics (Bartoli et al. 2011) et les réalités quotidiennes des acteurs (De Vaujany et al., 2016). Cette hétérogénéité des pratiques fait par ailleurs écho à la pluralité des concepts mobilisés dans ce champ (participation / consultation / concertation / négociation) et au débat visant à en stabiliser le sens (Barbier et Larrue, 2011).

Toutefois, malgré l'enthousiasme qu'elles soulèvent, les investigations empiriques à propos des formes de participation citoyenne se heurtent à plusieurs écueils. En effet, le risque que certains groupes de citoyens soient surreprésentés ou sous-représentés remet en cause la finalité démocratique de la démarche. De même, en raison de la complexité et de la fragmentation de l'univers des politiques publiques, les citoyens organisés et mobilisés ont davantage de chance de se constituer et d'être reconnus en tant qu'acteurs légitimes des politiques publiques (Bherer, 2011). Le citoyen ordinaire se retrouverait, quant à lui, cantonné le plus souvent à un « savoir d'usage » qui ne lui octroie, en réalité, qu'un faible impact sur les politiques publiques.

En réalité, cette nouvelle forme de gouvernance partagée, qui laisse s'exprimer les demandes sociales dans le cadre d'une co-production des politiques publiques entre élus, administrateurs publics et citoyens, nécessite la mise en place de nouveaux mécanismes de coordination. Ces mécanismes devraient permettre de réconcilier les différents « intérêts collectifs » issus des différents groupes de citoyens engagés dans les processus de participation citoyenne mis en place (Lévesque, 2004).

Par ailleurs, après des décennies de recherche, l'effet des différents dispositifs de participation citoyenne sur les organisations publiques demeure incertain. Ainsi, qu'en est-il de l'imputabilité lorsqu'à l'implication des élus et des administrateurs publics s'ajoutent celle des citoyens ? (Lévesque, 2007). En outre, si la participation citoyenne améliore l'acceptation sociale des politiques publiques, garantit-elle leur efficacité ? Et qu'en est-il de la performance des organisations publiques où ces politiques ont cours ? Dans ce cadre, certains chercheurs ont démontré que les dispositifs de participation citoyenne contribuent davantage à l'apprentissage des acteurs déjà en place et à redéfinir leurs relations (Bherer, 2011) alors que d'autres (Barbier et Larrue, 2011) expliquent l'impact relativement faible des protocoles participatifs du fait de l'encastrement de ces dispositifs dans des systèmes plus complexes et des temporalités plus longues.

Le thème de la participation citoyenne mérite donc davantage d'investigations quant à l'impact de ses différents dispositifs sur les organisations publiques, leur gestion et leurs résultats. Auraient également besoin d'être davantage interrogés les conditions de mise en place des pratiques relatives à la participation citoyenne ainsi que les rôles octroyés à chacune des parties prenantes engagées.

Les organisateurs de l'édition 2018 du Symposium et de l'ADIMAP entendent réunir des chercheurs en sciences de gestion ayant développé des approches à la fois réalistes et constructives consacrées aux concepts, méthodes ou dispositifs de la participation citoyenne à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions au sein des administrations publiques et des organisations de l'État. Cette nouvelle édition du Symposium privilégiera donc des approches conceptuelles renouvelées, des méthodologies innovantes et des résultats de recherches récentes qui permettent d'identifier, de comprendre et de penser la participation citoyenne à la prise de décision dans les administrations et les organisations de la sphère étatique.

Dans cette perspective, les communications proposées pourront contribuer à éclairer les questions suivantes qui ne sont toutefois ni exhaustives ni limitatives :

Axe 1 : Les approches de la PC

La participation citoyenne regroupe des réalités très diverses qui vont d'approches minimalistes basées sur des dispositifs de consultation restreinte à des approches complexes d'auto-gestion citoyenne. La détermination de ces approches dépend des participants (citoyens volontaires, tirage au sort, recrutement ciblé, etc.), des enjeux de la participation pour les participants eux-mêmes (intérêt direct ou indirect), de la manière dont ils participent (spectateur, expression spontanée des préférences, délibération et discussion raisonnée, etc.), de la portée de la participation (sujet large ou ciblé), de la fréquence de la participation, etc. (Fung, 2003, 2006).

Certaines approches seraient-elles plus efficaces que d'autres ? Le choix changerait-il en fonction du contexte administratif (bureaucratique, NMP) , du domaine d'activité (urbanisme, social, environnemental, santé, éducation, etc.), des enjeux (locaux, régionaux, nationaux), ...

Axe 2 : Les processus de la PC

La participation citoyenne combine la dimension décisionnelle incarnée par les élus à la dimension technique assurée par les administrateurs publics et à la dimension d'usage des citoyens. Mais comment agencer ces différentes logiques afin de dépasser les risques de l'enlisement des processus de décision publique dans les plaintes et les doléances citoyennes ? Comment favoriser des processus de participation citoyenne constructifs, qui gardent cependant une dose de conflictualité nécessaire à la production d'un savoir utile et sans qui l'on tomberait dans un lissage stérile des discours ?

Le point de départ de ces processus est également à explorer. En effet, quand faut-il plutôt privilégier une circulation de l'information du gouvernement vers la population (communication publique) et quand opter pour une information qui circule de la population vers le gouvernement (consultation publique) (Gauvin et al. (2006) et Rowe et Frewer (2005) et qu'en est-il des autres processus qui se situent entre ces deux extrêmes ?

Axe 3 : Les pratiques de la PC

La participation des citoyens à la construction des politiques publiques est devenue un véritable impératif pour les gouvernants, et ce, quelle que soit l'échelle, nationale, régionale ou locale. Le concept en lui-même est cependant très flou. Le type de participation varie sensiblement selon le type de dispositif mis en œuvre : du sondage d'opinion, à la concertation, au référendum ou au débat public, le périmètre diffère, tout comme souvent l'intention initiale des décideurs. Pour autant, ces formes participatives restent purement acclamatives (Habermas, 1988). Elles s'inscrivent dans un paradigme de la décision publique où l'expression de quelques-uns est présentée comme l'expression de la volonté de tous (Ricoeur, 1966). Ces dispositifs ont ainsi souvent montré leur incapacité à satisfaire aux nouvelles exigences démocratiques et certains auteurs affirment même qu'ils constituent des dispositifs rudimentaires d'interaction avec la société et servent plus la décision politique que la décision publique (Durance, 2010).

Le monde nouveau qui s'ouvre à nous pose donc un enjeu majeur : faire basculer la décision politique vers la décision publique, c'est-à-dire passer d'un monde dans lequel prime le souci de construire une décision rationnelle, basée principalement sur la science et l'expertise et qui s'impose à tous par le haut, à un monde dans lequel la bonne décision n'est pas obligatoirement la plus rationnelle, mais une décision appropriée, parce que co-construite avec les acteurs concernés dans une relation d'équivalence.

Opérer ce basculement nécessite d'abord de revoir le modèle dans lequel s'inscrivent les relations entre puissance publique et changement social (Durance, 2015). Ensuite, ce basculement peut être favorisé par des dispositifs spécifiques, différents de ceux précédemment cités, qui recherchent spécifiquement la co-construction des décisions publiques. Quelques dispositifs types semblent émerger dans les pratiques publiques : la controverse, le forum hybride (Callon et al., 2001), la prospective stratégique (Durance, 2014), etc.

Cet axe de réflexion vise principalement à identifier et à évaluer ce type de dispositifs. Quels sont-ils ? Quels types de citoyens visent-ils ? Comment les citoyens sont-ils associés à la décision publique ? Comment ces dispositifs sont-ils mis en œuvre ? Dans quels contextes ? Avec quels objectifs ? Quels résultats ont-ils produits ?

Axe 4 : Les acteurs et les parties prenantes à la PC

De par l'introduction d'une gouvernance partagée, la participation citoyenne favorise la multiplication des parties prenantes dans la gestion des affaires publiques, ce qui permet un partage des savoirs, une réduction des clivages entre les experts et le public (Ouimet, 1989) et une influence et un pouvoir plus grands octroyés aux acteurs de la société civile.

Cependant, certains chercheurs comme Nez (2012) ont observé que les citoyens sont cantonnés à un savoir d'usage, tiré de leur proximité avec les problèmes traités, alors qu'ils pourraient agir plus profondément avec une véritable expertise associative. Ce qui passerait, d'une part, par une formation des citoyens et un travail sur le développement d'un engagement civique plus fort et, d'autre part, sur de nouvelles fonctions et compétences professionnelles en matière de facilitation, de négociation, de médiation et de travail en réseau pour les fonctionnaires engagés dans des dispositifs de participation citoyenne (Bacqué et Gauthier, 2011).

Dans ce cadre, il serait intéressant d'étudier comment les agents publics s'adaptent à l'irruption des citoyens ordinaires dans la conduite courante des politiques dont ils ont la charge (Bherer, 2011), certains chercheurs ayant mis en évidence la résistance des agents publics face aux approches participatives de par la complexité, la longueur et la transparence que cela demande (Birck, 2011).

La question de la sur-représentation des classes sociales dominantes mérite également d'être approfondie ainsi que d'une manière plus générale le type et la nature des groupements citoyens engagés dans les processus de participation (citoyens ordinaires, experts, associations, syndicats, etc.) et leur effet sur les processus mis en place.

Axe 5 : La PC à l'épreuve de l'approche par les performances

S'il est généralement admis que les mécanismes de participation citoyenne favorisent une plus grande acceptabilité sociale des politiques publiques, il est plus difficile de démontrer leur effet sur la

performance des organisations publiques qu'elles investissent. En effet, si certains chercheurs (Ouimet, 1989) montrent que certaines pratiques de participation citoyenne peuvent être une source de perfectionnement des outils d'analyse et des processus de planification, que les programmes basés sur l'information donnée par les citoyens sont plus efficaces (Bherer, 2011), d'autres reconnaissent que l'introduction de l'expertise citoyenne déstabilise les schémas de prise de décision classiques (Birck, 2011) et que les procédures participatives se caractérisent par une faible effectivité (Blondiaux et Fourniau, 2011).

En outre, les dispositifs d'imputabilité mis en place dans les organisations publiques à la faveur d'un management par les performances, et qui ont pour objectif de garantir la transparence et la légitimité de ces organisations (Power, 1994, 1997), sont souvent maniés par des experts mais parlent peu au citoyen. Ce dernier est parfois non initié aux logiques comptables ou d'évaluation.

Dès lors la question de la pertinence de la mise en œuvre de ces dispositifs et de leur communication auprès des citoyens peut se poser. Ces informations contribuent-elles à éclairer les citoyens sur la performance de l'organisation publique ? Comment cela se manifeste-t-il ?

La confiance des citoyens envers les organisations publiques est-elle renforcée par la mise en œuvre de certifications en particulier et de l'imputabilité plus largement ? Les citoyens mobilisent-ils ces informations lorsqu'ils participent à la gestion des organisations d'Etat ? Existe-t-il d'autres supports utilisés par le citoyen qui contribuent à renforcer sa confiance envers l'administration publique et les autres organisations de l'État ?

Axe 6 : La participation citoyenne à l'épreuve de la transition numérique

A une époque de doute et de remise en question quant à la légitimité de la démocratie représentative, de nouvelles initiatives populaires fleurissent notamment sur les réseaux sociaux pour encourager l'essor d'une démocratie directe, en accordant un espace de parole et de débat aux citoyens en dehors des périodes électorales, sans le filtre des corps intermédiaires et des institutions. Comme en témoignent les pétitions en ligne contre des textes de loi, l'agora citoyenne sur Internet pour susciter un débat à l'assemblée nationale, ou le principe de ratification de lois ou des décrets d'application par référendum populaire, les Technologies de l'Information et de la Communication (numérique) contribuent à impliquer en temps réel le citoyen dans la conception et l'évaluation des politiques publiques. Ces constats permettent de soulever néanmoins des questions sur l'évolution de l'action publique à l'ère du tout numérique :

Est-il possible de préserver l'intérêt général au cœur des politiques publiques, sur le long terme, en soumettant à la démocratie d'opinion, fortement soutenue par les technologies de l'information et des communications, la moindre décision des élus ? Est-ce qu'il n'y a pas un risque d'instrumentaliser les politiques publiques par des jeux d'influence et de lobbying en provenance des réseaux sociaux ? Est-ce que la démocratie directe qui s'exerce dans des réseaux avec les citoyens les plus actifs, est plus représentative des enjeux publics que la démocratie représentative soumise au suffrage universel ?

Est-il possible d'imaginer des processus transversaux de concertation et de décision entre citoyens, sans changer la dimension verticale de l'exercice du pouvoir ? (Assens et Phanael, 2000, Assens, 2016).

Axe 7 : La PC à l'épreuve des évolutions de la gestion et de la dynamique des valeurs publiques

La participation citoyenne introduit de nouvelles valeurs dans le champ de l'administration publique. En effet, aux valeurs normatives des experts de la fonction publique se rajoutent celles, plus réalistes, des citoyens (Wagle, 2000), remettant ainsi en cause la rationalité instrumentale qui caractérise la vision de l'expertise dans le modèle traditionnel d'administration publique (Bherer, 2011). On parle à cet effet de co-design, de co-production et plus généralement de gouvernance élargie de l'action publique. Toutes ces approches visent, d'une certaine manière, à mieux intégrer le point de vue des parties prenantes externes à l'administration, et de bénéficier ainsi, d'une légitimité accrue, de feedbacks et de suggestions destinés à améliorer les prestations publiques existantes et d'en susciter de nouvelles.

Seulement, comment les organisations publiques peuvent développer leurs capacités afin d'assurer la production de cette nouvelle valeur publique (Atkinson, Fulton, & Kim, 2014; Bryson, Crosby, &

Bloomberg, 2014; Giauque & Emery 2016; Osborne & Brown, 2011) ? Comment développer leur agilité organisationnelle afin de répondre de manière efficace aux besoins très évolutifs de leurs publics-cibles et de parvenir à intégrer, sous différentes formes, leurs parties prenantes à toutes les phases de l'action publique, depuis la conception jusqu'à l'amélioration.

Les enjeux révélés par les débats sur la **PC** interpellent et mobilisent tous les spécialistes de la gestion et de l'analyse de l'action publique.

Nous sollicitons donc vos contributions pour ce 9^e Symposium consacré à la PC.

REFERENCES SELECTIVES

- Arnstein S. (1969), A ladder of citizen participation, *Journal of the American Planning association*, 35 (4), pp. 216-224.
- Assens C. & Phanuel D. (2000), La gestion des réseaux de citoyenneté locale, *Les cahiers du numérique*, Hermès Science Publications, 1(1), pp. 191-202
- Assens C. (2016), *Réseaux sociaux : tous ego ? libre ou otage du regard des autres*, Editions De Boeck.
- Atkinson M.M., Fulton M. & Kim B. (2014), Why do governments use pay for performance? Contrasting theories and interview evidence. *Canadian Public Administration*, 57(3), 436-458.
- Bacqué M.-H. & Sintomer Y. (2013), « Gestion de proximité et démocratie participative : les nouveaux paradigmes de l'action publique ? », in Bajolet E., Rennes J.-M. & Mattéi M.-F. (ed), *Quatre ans de recherche urbaine 2001-2004. Volume I: Action concertée incitative Ville. Ministère de la Recherche*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (Perspectives Villes et Territoires), pp. 221-225.
- Bacqué M.-H., Rey H. & Sintomer Y. (dir.) (2005), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte (Collection Recherches).
- Bherer, L. (2011), Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques, *Participations*, 1 (1), p. 105-133.
- Blatrix C. (2009), La démocratie participative en représentation, *Sociétés contemporaines*, 74(2), pp. 97-119.
- Blondiaux L. & Fourniau J.-M. (2011), Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?, *Participations*, 1(1), pp. 8-35.
- Bryson J. M., Crosby B. C. & Bloomberg L. (2014), Public Value Governance: Moving beyond Traditional Public Administration and the New Public Management, *Public Administration Review*, 74(4), 445-456.
- Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Donzelot J. & Epstein R. (2006), Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine, *Esprit*, Juillet, (7), pp. 5-34.
- Durance P. (2010), De la décision politique à la décision publique : participation des citoyens et innovation sociale, in *Créativité et innovation dans les territoires*, rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) au Premier ministre, La Documentation française, (92), pp. 225-237.
- Durance P. (dir.), (2014), *La prospective stratégique en action*, Odile Jacob.
- Durance P., (2015), *Politiques publiques et modèles d'innovation*, note pour la commission « Société et technologies » de l'Académie des technologies, 11 p.
- Emery Y. & Giauque D. (2005), *Paradoxes de la gestion publique*. Paris, L'Harmattan.
- Emery Y., Rousseau A., Kouadio A.-B., Meunier B., Johannsen L., & Nielsen S.-M. (2016), Towards innovative public services: A framework for the development of the innovation capability of European Public Administrations: EUPAN, MFPPA, EIPA, IDHEAP.
- Fung A. (2003), Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and Their Consequences, *The Journal of Political Philosophy*, 11 (3), p. 338-367.
- Fung A. (2006), Varieties of Participation in Complex Governance, *Public Administration Review*, 66 (supplément 1), p. 66-75.
- Fung A. (2015), Putting the public back into governance: the challenges of citizen participation and its future, *Public Administration Review*, 75(4), p. 513-522.
- Habermas, J. (1988), *L'espace public*, Payot.
- Osborne S. P. & Brown L. (2011), Introduction: innovation in public services. In S. P. Osborne & L. Brown (Eds.), *Handbook of Innovation in Public Services* (pp. 1-11). Northampton MA: Edward Edgar Publishing.
- Ouimet L. (1989), L'audience publique comme processus d'apprentissage, *Trames*, 2(2), p. 17-23.
- Power M. & Laughlin R. (1992), *Critical Theory and Accounting*, in Alveson, N. and Wilmott, H. (Eds.), *Critical Management Studies*, pp. 113-135, Sage, London.
- Power M. (1994), *The audit explosion*. Demos.

- Power M. (1997), *The audit society: Rituals of verification*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Rowe G. & Frewer L. (2005), A Typology of Public Engagement Mechanisms, *Science, Technology, & Human Values*, 30 (2), p. 251-290.
- Rowe G. & Frewer L.J. (2004), Evaluating Public-Participation Exercises: A Research Agenda, *Science, Technology & Human Values*, 29(4), pp. 512-556.
- Schlossberg M. & Shuford E. (2005), Delineating "public" and "participation" in PPGIS, *URISA Journal*, 16(2), pp. 15-26.
- Talpin J. (2008), Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : Les mécanismes de construction de la compétence civique au sein d'institutions de démocratie participative, *Politique et Sociétés*, 27(3), pp. 133-164.
- Wagle U. (2000), The policy Science of Democracy: The Issues of Methodology and Citizen Participation, *Policy Sciences*, 33 (2), p. 207-223.

AUDITOIRE VISÉ

La promotion d'une culture d'échange et de débats entre universitaires, praticiens et consultants des affaires publiques ainsi que le transfert des connaissances élaborées de manière scientifique vers les organisations du bien commun, de l'intérêt général et du service public sont particulièrement visés par les organisateurs du Symposium.

Par conséquent, les conférenciers et panélistes qui seront retenus pour la 9^{ème} Édition du Symposium s'adresseront à des dirigeants publics, des hauts fonctionnaires et des professionnels de l'administration publique, des doctorants et des chercheurs-enseignants intéressés ou œuvrant à l'élaboration des politiques et/ou au management des affaires publiques à l'échelle des pays d'expression française.

FORMAT DES PROJETS DE COMMUNICATION ET DATES IMPORTANTES

Langue officielle du Symposium : Français

Projet de communication : Les auteurs sont invités à décrire de manière la plus claire possible la problématique, le cadre théorique ou conceptuel, les résultats de recherche ou l'étude de cas à étayer ultérieurement et les références sélectives en appui à leur projet de communication (1 500 mots).

Date limite de réception des projets de communication (1 500 mots)	18 septembre 2017
Réponse du Comité d'organisation aux auteurs	16 octobre 2017
Confirmation des auteurs (engagement de participation)	20 novembre 2017
Remise des présentations aux organisateurs en format Powerpoint	11 décembre 2017
Date du 9 ^e Symposium et de l'ADIMAP	1^{er} et 2 mars 2018

Lieu de la tenue du Symposium et de l'ADIMAP : Tunis (adresse à préciser ultérieurement).

Pour plus de renseignements : 9e Symposium international et de l'ADIMAP (en ligne bientôt)

LES PROJETS DOCTORAUX DESTINÉS À L'ADIMAP : DATES IMPORTANTES

Date limite de réception des projets de communication	20 novembre 2017
Réponse du Comité d'organisation aux doctorants	18 décembre 2017
Confirmation des doctorants et remise des présentations PPT aux organisateurs	15 janvier 2018
Date de l'ADIMAP	2 mars 2018

FORMATS DES TEXTES DESTINÉS À LA REVUE ASSOCIÉE AU SYMPOSIUM

Les articles doivent être déposés pour le **21 mai 2018** sur le site internet de la revue désignée en mentionnant dans la lettre d'accompagnement le titre du dossier thématique. Ils devront respecter les consignes éditoriales de la revue. Tous les manuscrits feront l'objet d'une évaluation selon les principes, règles et pratiques du « double aveugle ».

INSCRIPTIONS AU 9^E SYMPOSIUM ET À L'ADIMAP 2018 : Disponible en ligne à partir du **28 novembre 2017**

CORRESPONDANCE

A : **Anissa BEN HASSINE**
ESSECT - Université de Tunis
Présidente 9^{ème} Symposium
Tel. : 00216 28 24 12 97
benhassineanissa@gmail.com

Cc : **Bachir MAZOUZ**
ENAP – Université du Québec
Président-Fondateur/Symposium-
ADIMAP
Tel : + 1 514 849 39 89
bachir.mazouz@enap.ca

Cc. **Olfa ZERIBI**
IHEC Carthage - Université de Carthage
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
zeribi.olfa@gmail.com

COMITÉ SCIENTIFIQUE RESTREINT DU 9^o SYMPOSIUM

Christophe ASSENS, Institut Supérieur de Management, Université de Versailles, France.
Bernard AUGÉ, Université de Montpellier, France.
Pierre-Jean BARLATIER, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg.
Zeineb BEN AMMAR MAMLOUK, ESSECT, Université de Tunis, Tunisie.
Anissa BEN HASSINE, Présidente du 9^{ème} symposium, ESSECT, Université de Tunis, Tunisie.
Karim BEN KAHLA, ESC Tunis, Tunisie.
Owen BOUKAMEL, IDHEAP, Université de Lausanne, Suisse.
Alain BOUVIER, Université de Sherbrooke, Québec, Canada.
David CARASSUS, Université de Pau, France.
Camille CHAMARD, IAE Pau-Bayonne, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France.
Yves CHAPPOZ, Université Jean Moulin, Lyon 3, France.
Véronique CHANUT, CFFOP, Paris 2, France
Philippe DURANCE, CNAM, France.
Yves EMERY, IDHEAP Lausanne, Suisse.
Youssef ERRAMI, Université de Pau, France.
Rémi FABBRI, La Croix-Rouge Luxembourgeoise, Luxembourg.
Robert FOUCHET, IMPGT, Université Aix-Marseille 3, France.
Marie GALAIS, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg.
Irène GEORGESCU, Université de Montpellier, France.
Marcel GUENOUN, Université Aix-Marseille, France.
Solange HERNANDEZ, IMPGT, Université Aix-Marseille 3, France.
David HURON, Université Nice Sophia Antipolis, France.
Norbert LEBRUMENT, Université d'Auvergne, France.
Robert Le DUFF, Université de Caen, France.
Bachir MAZOUZ, ENAP – Réseau de l'université du Québec, Canada.
Bertrand MEUNIER, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg.
Claude ROCHET, IMPGT-Université Paul Cézanne, France.
Anne ROUSSEAU, UCL, Belgique.
Chiraz SAIDANI, ESSECT, Université de Tunis, Tunisie.
Philippe VALOGGIA, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg.
Olfa ZERIBI, IHEC Carthage, Université de Carthage, Tunisie.
Riadh ZGHAL, Université de Sfax, Tunisie.

COMITÉ D'ORGANISATION

Rafla HEFAIEDH, Présidente du Comité d'organisation

ESSECT, Université de Tunis, Tunisie - rafla.hefaiedh@gmail.com
Sihem LAARIF, ESSECT, Université de Tunis, Tunisie.
Selima KRIAA, ESSECT, Université de Tunis, Tunisie.
Amira DAHMANI, ISCC Bizerte, Université de Carthage, Tunisie.
Bochra ZAIER, ESSECT, Université de Tunis, Tunisie.
Chehla LAID, ESSECT, Université de Tunis, Tunisie.
Souhir GHRIBI, Faculté des Sciences, Université de Gafsa, Tunisie.
Menel BEN MLOUKA, ISLAI Bèjà, Université de Jendouba, Tunisie.
Khouloud Senda BENNANI, LARIME, Université de Tunis, Tunisie.
Safa FESSI, LARIME, Université de Tunis, Tunisie.
Mohamed Marouène FASSATOUI, LARIME, Université de Tunis, Tunisie.
Safa FARAH, LARIME, Université de Tunis, Tunisie.
Wafa GAIG, LARIME, Université de Tunis, Tunisie.
Chaima SIELA, Université de Tunis El Manar, Tunisie.

COMITÉ SCIENTIFIQUE PERMANENT DU SYMPOSIUM ET DE L'ADIMAP

Bernard AUGÉ, ISEM-Université Montpellier, France
Boualem ALIOUAT, Université Nice Sophia Antipolis, France
Habib BENBAYER, Université d'Oran 1, Algérie
Christophe ASSENS, Institut Supérieur de Management, Université de Versailles, France
Olivier BABEAU, Paris-Dauphine, France
Pierre-Jean BARLATIER, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg
Corinne BAUJARD, Université D'Evry, France
Anissa BEN HASSINE, Université de Tunis, Tunisie
Karim BEN KAHLA, ESC Tunis, Tunisie
Geert BOUCKAERT, Instituut voor de Overheid, Public Management Institute, Belgique
Jacques BOURGAULT, ENAP et UQAM, Université du Québec, Canada
Yves BOISVERT, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Michel BOYER, IAE Université de La Réunion, La Réunion, France
David CARASSUS, IAE-Université de Pau et des Pays de l'Adour, France
Camille CHAMARD, IAE Pau-Bayonne, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France
Véronique CHANUT, Université Paris 2, France
Hervé CHOMIENNE, Institut Supérieur de Management, Université de Versailles, France
Pascal CORBEL, Université Paris-Sud, France
Jean-Louis DENIS, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Céline DESMARAIS, HEIG du canton de Vaud, Suisse
Philippe DURANCE, CNAM et Institut des Futurs souhaitables, École Management & Société, France
Alain ERALY, Université Libre de Bruxelles, Belgique
Yves EMERY, IDHEAP Lausanne, Suisse
Rémi FABBRI, Croix Rouge Luxembourgeoise et Membre associé au Cerefige, Luxembourg
Muriel de FABRÈGUES, CIFFOP, Université Panthéon-Assas Paris 2
Christophe FAVOREU, ESC-Toulouse, France
Isabelle FORTIER, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Robert FOUCHET, Université Aix-Marseille 3, France
Marie GALLAIS, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg.
Irène GEORGESCU, ISEM-Université de Montpellier, France
David GIAUQUE, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Suisse
Martin GOYETTE, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Marcel GUENOUN, IGPDE, France
Stéphane GUERARD, Université Lille2, France
Taïeb HAFSI, HEC Montréal, Canada
Mohamed HAKKAT, GLOBAL GOVERNANCE CENTER et REMA, Maroc

David HURON, IAE-Université Nice-Sophia Antipolis, France
Frédéric KLETZ, École des Mines Paris-Tech, France
Daniel LABARONNE, Université Montesquieu Bordeaux IV, France
Romain LAUFFER, HEC Paris, France
Norbert LEBRUMENT, Université d'Auvergne, France
Robert Le DUFF, Université de Caen, France
Lilly LEMAY, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada.
Alain-Charles MARTINET, Université Lyon 3, France
Christophe MAUREL, Université Le Mans, France
Ababacar MBENGUE, Université de Reims Champagne-Ardenne et SAM, France
Frédéric MARTY, CNRS, Université de Nice, France
Bachir MAZOUZ, ENAP-Université du Québec, Président-Fondateur du Symposium et de l'ADIMAP, Canada
Bertrand MEUNIER, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg
Pierre-Xavier MESCHI, IAE Aix Graduate School of Management - Aix Marseille Université, France
Gérald NARO, Université de Montpellier, France
Hadj NEKKA, université d'Angers, France
Gérald ORANGE, IAE-Université de Rouen, France
Philippe PAILOT, IAE-Université de Lille 1 et Skema, France
Thierry PAUCHANT, HEC Montréal, Canada
François PICHAULT, HEC Liège, Belgique
Jean-Luc PISSALOUX, Université de Bourgogne, France
Christelle PERRIN, Université de Versailles à St-Quentin, France
Marie-Claude PRÉMONT, ENAP-Réseau de l'Université du Québec, Canada
Claude ROCHET, IMPGT-Université Paul Cézanne, France
Jacques ROJOT, Université Panthéon-Assas Paris 2
Anne ROUSSEAU, UCL, Belgique
Christian ROUILLARD, Université d'Ottawa, Canada
Guy SOLLE, IAE de Metz, France
Frederic TEULON, Pôle universitaire de Léonard de Vinci, France
Philippe VALOGGIA, Luxembourg Institute of Science & Technology, Luxembourg
Alexandre VERNHET, ISEM-Université de Montpellier, France
Philippe VERY, EDHEC, France
Olfa ZERIBI, IHEC Carthage, Tunisie